

large publicité à ces programmes d'assistance à la jeunesse, car une foule de centres ne semblent pas connaître ce qui s'est fait.

La *Canadian Corps Association* vient d'élaborer un plan de formation de la jeunesse qui semble avoir de bons côtés et qui vaut certainement la peine d'être étudié.

Monsieur l'Orateur, nous vivons à une époque difficile et dangereuse de l'histoire. Partout on rencontre la haine, la discorde. Les nations s'arment jusqu'aux dents en prévision de la guerre future. Partout on sème des idées subversives, on prêche la mésestime entre les diverses classes de la société; on cherche à bouleverser l'ordre social. Il faut lutter contre ces fauteurs de discorde et de haine. Afin de lutter avec efficacité, il ne faut pas seulement affirmer la supériorité de la démocratie sur les dictatures, il faut démontrer par des actes que cette supériorité existe et que, chez nous, la justice et la paix sociale sont possibles.

Il faut venir en aide à ceux qui souffrent, à l'ouvrier qui vit dans l'incertitude du lendemain, au cultivateur qui n'obtient pas un prix équitable pour ses denrées, aux chômeurs désireux de travailler; il faut démontrer à ceux qui sont aigris contre la société que ce n'est pas le régime social lui-même qui est cause de leurs maux, mais bien les abus provenant de l'individualisme, que le socialisme les aggraverait, qu'il faut songer non pas tant à détruire le régime actuel, mais à le réformer sans tarder, car autrement on ne parviendra pas à défendre efficacement la société contre l'assaut et les forces révolutionnaires.

(Traduction)

Pour que l'Etat puisse protéger et promouvoir ses institutions démocratiques, il doit se garder de deux dangers: trop se fier à l'initiative privée et ne pas se fier suffisamment à l'entreprise de ses citoyens. Il doit éviter l'extrême individualisme autant que l'extrême tutelle administrative. Chaque fois que l'intérêt général d'une classe particulière souffre ou est menacé de maux auxquels on ne peut parer d'autre manière, l'autorité publique doit agir pour y porter remède. Cela indique qu'il est des situations où l'Etat a pour devoir d'intervenir et d'autres où il doit s'abstenir de le faire. La vraie démocratie est donc celle où toutes les classes sont représentées, le pauvre comme le riche, le faible comme le fort, le cultivateur et l'ouvrier aussi bien que l'administrateur hautement rétribué. Dans un tel Etat, la justice et la charité seraient mieux dispensées et l'équilibre serait restauré parmi les diverses classes de la société.

(Texte)

Le gouvernement actuel a contribué par de nombreuses mesures à ramener l'équilibre parmi les diverses classes de la société. Le dis-

cours du trône en contient d'autres qui, je le souhaite de tout cœur, seront menées à bonne fin. Voilà pourquoi, monsieur l'Orateur, j'éprouve un vif plaisir à appuyer la motion de mon honorable ami et distingué collègue, le député de Brandon (M. Matthews), à l'effet d'adopter l'adresse en réponse au discours du trône.

L'hon. R. J. MANION (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je tiens à offrir immédiatement mes très sincères félicitations à celui qui a proposé (M. Matthews) et à celui qui a appuyé (M. Chevrier) l'Adresse en réponse au discours du trône. En un assez bon nombre d'occasions il m'a été donné d'entendre en cette enceinte des nouveaux députés, des membres jeunes et d'autres qui ne l'étaient pas autant, s'acquitter de cette tâche, et je me hâte d'affirmer que les deux honorables députés que nous avons entendus aujourd'hui l'ont fait d'une manière aussi méritoire que tous ceux que j'ai entendus jusqu'ici. Je pense que l'atmosphère de Brandon et celle de Stormont doivent disposer aux beaux discours, car je me souviens bien qu'au cours de la campagne dont mon honorable ami le député de Brandon (M. Matthews) a parlé et pendant laquelle j'ai moi-même prononcé une couple de discours, avec peu de succès semble-t-il, le jeune candidat qui lui faisait la lutte, George Beaubier, m'a étonné par le superbe don d'éloquence qu'il possédait. Et en ce qui a trait à la circonscription de Stormont, le prédécesseur du représentant actuel de cette circonscription, Frank Shaver, se montrait également bon orateur sur tout sujet qu'il abordait dans les débats. J'estime donc, monsieur l'Orateur, que la Chambre a été favorisée aujourd'hui en entendant les représentants de circonscriptions où l'atmosphère est propice à l'éloquence, si l'on en juge par les excellents discours que nous avons écoutés aujourd'hui.

Qu'il me soit permis d'ajouter un mot au sujet de l'honorable député de Stormont. Nous, d'origine anglaise, sommes toujours étonnés, je pense, de constater avec quelle facilité les Canadiens de langue française passent d'une langue à une autre. Peut-être n'ai-je jamais vu pareille facilité que celle dont a fait preuve aujourd'hui mon honorable ami (M. Chevrier). Par la même occasion, cela rend quelques-uns d'entre nous de langue anglaise un peu confus de constater que ce don des deux langues que nous nous plaisons à observer chez un membre de cette Chambre, n'existe malheureusement guère en dehors de la province de Québec.

Malheureusement, je ne me trouve pas tout à fait d'accord sur tous les points avec mes honorables préopinants, mais ils ne doivent